

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 3180202: titres-services (excl. travailleurs des titres-services qui tombent sous la scp 322.01)

En vigueur au 01/06/2024 (Dernière actualisation de la page 13/05/2024)

Indexation de 2 % en 6/2024. En cas d'indexation en application des CCT sectorielles, les salaires barémiques ainsi que sur les salaires effectifs sont indexés.

Ce sous-secteur n'est pas une Sous-commission paritaire officielle (SCP). Cependant, les données de salaire ci-dessous sont reprises dans les CCT's sectorielles de la Commission paritaire officielle (CP318.02.00).

Afin de déterminer les salaires mensuels bruts correspondants, les salaires annuels bruts barémiques indexés sont divisés par 12. Afin de déterminer les salaires horaires bruts correspondants, les salaires annuels bruts barémiques indexés sont divisés par le nombre 1976 (correspondant à une durée de travail hebdomadaire de 38 heures x 52 semaines).

1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 38h

Aucune allocation de foyer ou de résidence n'est octroyée en sus des barèmes.

1.1. : Barème

1.1.1. GROUPE DE FONCTIONS: DB4

Anciennité (en années)	Barème		
	SALAIRE ANNUEL	SALAIRE MENSUEL	SALAIRE HORAIRE
0	27252.1100	2271.0100	13.7916
1	28835.5200	2402.9600	14.5929
2	29191.7500	2432.6500	14.7732

1.1.2. GROUPE DE FONCTIONS: DA1

Anciennité (en années)	Barème		
	SALAIRE ANNUEL	SALAIRE MENSUEL	SALAIRE HORAIRE
0	34256.7400	2854.7300	17.3364
1	34256.7400	2854.7300	17.3364
2	35117.8700	2926.4900	17.7722

1.1.3. GROUPE DE FONCTIONS: DA2

Anciennité (en années)	Barème		
	SALAIRE ANNUEL	SALAIRE MENSUEL	SALAIRE HORAIRE
0	29449.1400	2454.1000	14.9034
1	30595.8000	2549.6500	15.4837
2	31742.5100	2645.2100	16.0640

1.1.4. GROUPE DE FONCTIONS: DA3

Anciennité (en années)	Barème		
	SALAIRE ANNUEL	SALAIRE MENSUEL	SALAIRE HORAIRE
0	27225.7300	2268.8100	13.7782
1	28281.1900	2356.7700	14.3123
2	29336.6700	2444.7200	14.8465

1.1.5. GROUPE DE FONCTIONS: DB1B

Anciennité (en années)	Barème		
	SALAIRE ANNUEL	SALAIRE MENSUEL	SALAIRE HORAIRE
0	37923.1800	3160.2700	19.1919
1	37971.8600	3164.3200	19.2165
2	38603.9500	3217.0000	19.5364